



Cadre réservé à l'administration Uto'Pistes

Membre utilisateur :
Membre actif :
Membre bienfaiteur :
Montant de l'adhésion : €
Mode de règlement :

Dossier à nous retourner accompagné
du règlement à l'adresse suivante :

Association Uto'Pistes
Route de Turini - Quartier Les Ribes
06450 - La Bollène-Vésubie

**Merci de remplir cette fiche
en LETTRES MAJUSCULES**

Etat civil...

- Nom et prénom :
- Adresse courante :
- Code Postal : Ville :
- Téléphone domicile : ... / ... / ... / ... / ...
- Courriel :

Photo...



Autorisation / Adhésion...

Je soussigné(e)....., adhère à l'association Uto'Pistes. Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et certifie avoir pris connaissance des ainsi que de la charte qui fait office de règlement intérieur.

Autorise N'autorise pas

Droit à l'image (Autorisation de filmer et de photographier)

À : le : / /

Ecrire "**Lu et approuvé**" et signer

1. Inscription... Votre demande d'adhésion est enregistrée dès réception : de la fiche de renseignements dûment remplie et signée / du versement du montant de l'adhésion. Le montant de l'adhésion est fixé à 20€. Cette adhésion est valable du 1er septembre au 31 août.

2. Membres Actifs... Chaque membre s'engage à respecter la charte « du vivre ensemble » de l'association Uto'Pistes. Par ailleurs, tout membre actif, qui intervient auprès du public, s'engage à prendre connaissance du Projet Educatif et à le mettre en oeuvre dans ses interventions. Seuls les membres actifs sont habilités à encadrer, après accord du Conseil d'Administration et du Directeur de l'association. Bien que couverts par la RC de l'association, chaque membre à l'obligation d'avoir également une RC individuelle.

3. Valeurs... L'association Uto'Pistes refuse tout dogmatisme spirituel, politique ou religieux afin de rester en cohérence et ouverte au monde. Les valeurs de l'association s'ancrent dans l'Education Populaire ainsi que l'Economie Sociale et Solidaire.

3. Engagement... Les personnes qui s'engagent dans la vie de l'association acceptent une remise en cause de leurs pratiques : le concept « d'éducation relationnelle » doit être accepté aussi par les personnes de l'équipe. Une réflexion portant sur nos pratiques et sur nos relations est aussi menée par les adultes. Entre animateurs et animatrices, il y a donc des temps de gestion des relations et de questionnement. Notre fonctionnement est transparent : les parents doivent pouvoir découvrir les activités, les méthodes de travail. Ils ont l'espace pour donner leur avis, remettre en cause, questionner. Les enfants donnent aussi leur avis et évoquent leur bien-être ou mal-être. Les adultes doivent être à l'écoute et se tenir prêt-e-s à une remise en cause pour prendre en considération les remarques formulées. Nul ne détient « La Vérité ». Chaque personne apporte donc les éléments de base d'une croissance collective.

